



Conseil d'Administration: Réunion constituante

29 AOUT 2024

Approuvé le 25.09.2024



Participants

Pour rappel, membres suppléants des membres à voix délibérative, inscrits dans le circuit d'information de la réunion mais non participant sauf remplacement de membre titulaire empêché ou à des fins d'introduction en début de mandat.

MEMBRES	RÔLE	PRÉSENT
Stéphanie Daudet Kaspersen (suppléante Jennifer Poly)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
Øystein Børsum (suppléante Karen-Sofie Stenzel)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne	X
Jon Inge Engesmo (suppléant TBD)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne	X
Margarida Caeiro (suppléante Rita Bildøy)	Membre à voix délibérative de nationalité tierce	Absente
Annabelle Lefébure-Henriksen (suppléante Merete Caubet)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
Mahé Calvi (suppléant TBC)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
Agathe Rialland (suppléante TBC)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
Therese Le (suppléante Merete Caudet)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne	X
Franck Tabone	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, CCPL	X
Saba Dilawar	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	X
Thibaut Terral	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Conseil d'établissement	Absent
Karine Richard Brun	Membre à voix consultative, Représentante de l'administration, Provisure	X
Muriel Serra	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur du primaire	X
Knut Sørli	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur Exécutif	X
Sophie Delporte	Membre à voix consultative, Représentante de l'ambassade de France, Conseillère de coopération et d'action culturelle	Absente
Axelle Magnagnin	Membre à voix consultative, Représentante du syndicat Utdanning Forbundet	X
Mme Carteron	Membre à voix consultative, Représentante du syndicat Utdanning Forbundet	x

Ordre du jour

	ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Pièces jointes	Temps alloué
1.	Formalités			
1.1	Validation de l'ordre du jour du conseil d'administration nr 2 du 29 août 2024	Pour validation	✓	2 mins
1.2	Validation du compte-rendu du conseil d'administration nr 1 du 24 juin 2024	Pour validation	✓	2 mins
2.	Points de discussion et de décision			
2.1	Vote du Bureau	Pour décision		15 mins
2.2	Calendrier annuel	Pour décision		5 mins
3.	Points d'information			
3.1	Rapport du Direx : statut projet immobilier et prochaines étapes	Pour information		40 mins
3.2	Rapport de Mme la Proviseure	Pour information		15 mins
3.3	Sujets éventuels			10 mins

Compte-rendu

FORMALITES 1.1 Validation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 29 août 1.2 Validation du compte-rendu du CA nr 1 du 24 juin	<ul style="list-style-type: none">• L'ordre du jour est validé en séance avec les ajouts suivants: (1) <i>Nouvelles modalités concernant l'absence des élèves au lycées;</i> (2) <i>Fondation</i>• Le compte-rendu est validé avec l'ajout suivant : <i>La Direction de l'Education Nationale Norvegienne a publié le projet de grille de conversion des notes qui devrait entrer en vigueur en 2028. Ce projet de changement de système de conversion des notes inquiète les parents ainsi que le LFO. Le LFO a transmis un courrier collectif au parlement à ce sujet et a échangé en direct avec les responsables de de la commission de l'Education et de la Recherche au Storting sur le projet de nouvelle table de conversion. Le lobbying politique est déjà en cours et sera amené à s'intensifier.</i>
POINTS DE DISCUSSION ET DE DÉCISION 2.1 Vote du Bureau 2.2 Calendrier annuel	<p>Le conseil d'administration a procédé au vote et a élu les membres du bureau:</p> <ul style="list-style-type: none">• Annabelle Lefébure-Henriksen, présidente• Stéphanie Daudet Kaspersen, Vice-présidente de nationalité française• Øystein Børsum, Vice-président de nationalité norvégienne• Mahé Calvi, trésorier (sous réserve de l'approbation de son employeur) <p>La prochaine réunion du CA, le 23 septembre 2024, débutera à 17h30. Aucune autre modification n'a été apportée au calendrier.</p>
POINT D'INFORMATION 3.1 Raport du Direx	<p>Le Directeur Exécutif a présenté un état d'avancement du projet immobilier et a expliqué les prochaines dates importantes liées aux différents bâtiments (Sporveisgata, Skovveien, Ambassade).</p> <p>Il a également fait un point sur la baisse du taux d'effectif par rapport au budget et aux prévisions, ainsi que leur impact financier (1.4 million NOK sur l'année scolaire 2024-2025). Cette baisse s'explique par un nombre plus faible de demandes au CP, des retours en France, ainsi que quelques départs dans le système norvégien.</p>

Compte-rendu

<p>POINT D'INFORMATION 3.2 Rapport de Mme la Provisure</p>	<p>Mme la Provisure a présenté la circulaire de rentrée de l'AEFE axé sur la cohésion sociale dans et par l'école.</p> <p>Mme la Provisure a présenté les résultats et l'orientation de l'année précédente, les effectifs actuels, ainsi que la vie scolaire et les emplois du temps.</p> <p>Un point a été fait sur l'audit sur le bien-être. Un rapport préliminaire est en cours et une réunion est prévue avec le préfet en semaine 36 pour des échanges. Les premiers bilans montrent une satisfaction quant au traitement de la problématique du bien-être au LFO par les autorités, soulignant leur sérieux et professionnalisme. Cependant, des problématiques structurelles subsistent sur l'utilisation d'outils professionnels différents entre les deux systèmes éducatifs, l'évaluation des risques et la présentation aux instances du document de contrôle interne.</p> <p>Le système de conversion des notes a été abordé. Une réunion préparatoire est prévue début septembre et un courrier sera envoyé aux autorités norvégiennes mi-septembre.</p> <p>Mme la Provisure a présenté les nouvelles modalités concernant l'absence des élèves au lycée. Le contrôle de l'absentéisme au lycée est encadré par la circulaire de UDIR (fraværgrensen), qui exige que les élèves et les parents documentent les absences pour maladie et autres raisons. UDIR ne permet pas l'auto-certification de manière générale, la circulaire responsabilise les élèves et les parents quant aux absences. Pour le Lycée Français ce focus participe aussi du bien-être des élèves tout au long de l'année face aux apprentissages et aux échéances d'examen.</p>
<p>SUJET EVENTUEL Fondation</p>	<p>La fondation du Lycée, créée en 2012, a pour but principal de soutenir financièrement la relocalisation du LOF et d'agir en tant que garant auprès des sponsors. Elle dispose d'un bureau, dont un membre fait partie du conseil d'administration. La fondation a besoin d'un projet concret pour lancer une levée de fonds. Mme Agathe Riolland fait partie du bureau de la fondation. Le Directeur financier est le point de contact entre le LFO et la fondation.</p>